

Procès verbal du Conseil d'école du vendredi 8 juin 2015

Membres présents :

Présidente : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante

FCPE : Nathalie Hergaux, Nathalie Coilly

APEV : Emmanuelle Rosa-David, Sylvie Bismuth, Laurence Leseur, Gilles Bourcier, Marie Guitou, Anne Lohner, Sophie Laborie

Représentants du Maire : Anne Laurence Rouger, adjointe au maire chargée de l'enfance et Céline Santos Nunes, responsable du pôle logistique des écoles

Questions portées à l'ordre du jour

1- Le projet d'école

Axe numérique :

Toutes les classes de l'école sont désormais équipées d'un ordinateur et d'une imprimante : les enseignants sont très satisfaits de cette dotation qui enrichit les pratiques de classe et permet l'accès au TUIC (technologies usuelles de l'informatique et de la communication) ; les cartouches d'encre de démarrage étant épuisées depuis plusieurs semaines, l'école est en attente d'une livraison.

La salle informatique n'est plus en état de fonctionnement et les classes ne peuvent plus y travailler : les connections au serveur sont aléatoires voire impossibles sur certains postes.

Madame Delcayre évoque un service informatique peu réactif aux problèmes de l'école, une société de maintenance incapable de régler les problèmes et demande une étude complète et approfondie des dysfonctionnements afin de rendre la salle informatique opérationnelle. Madame Santos Nunes répond que la société GRVision va être convoquée et subira des pénalités si nécessaires.

Axe « cohérence des apprentissages »

Deux projets de liaison GS / CP ont été mis en œuvre cette année et les 3 écoles maternelles qui nous desservent vont venir visiter l'établissement et déjeuner au self au mois de juin.

Liaison CM2/6^{ème} : une visite du collège pour les futurs collégiens est prévue les 8, 9 et 11 juin. Trois rencontres entre professeurs des écoles et de collèges ont eu lieu cette année pour échanger sur les besoins des élèves allant en 6^{ème} et sur les projets possibles à venir.

Dans le cadre du travail d'harmonisation du parcours scolaire de l'élève, tous les CM2 ont reçu une formation APS (apprendre à porter secours) assurée par des pompiers et payée par la coopérative.

Tous les CM1 ont bénéficié d'un module de formation à l'éducation à la route et une sensibilisation au danger d'internet (www.generationnumerique.com) proposés par la municipalité.

Axe « relation avec les parents »

Le projet musique des classes UPE2A/CE2B a collecté 34 chansons auprès de 21 familles de l'école impliquées : ainsi, les élèves ont appris des chansons en russe, portugais, turc, africain, antillais, basque, anglais, français, espagnol, berbère... Ce projet culturel original a permis aux parents de participer pleinement aux apprentissages des élèves. Tous les partenaires éducatifs ont apprécié la remise des livrets scolaires du deuxième trimestre en main propre et cette action sera reconduite l'année prochaine.

2- La sécurité dans l'école

Madame Delcayre présente les conduites tenues en cas d'accident

Si la victime ne peut pas se lever, sans perte de connaissance, ou avec perte de connaissance, la directrice appelle le 15 pour présenter la situation et le médecin d'urgence décide de la conduite à tenir. Les parents sont informés après l'appel au SAMU.

Si l'élève est conscient et peut marcher, il est pris en charge par l'enseignant de service et conduit à l'infirmierie ou auprès de la directrice ; les parents sont informés de la situation. Si la situation est urgente ou préoccupante, la directrice appelle le SAMU qui évalue la situation, intervient éventuellement ou donne des conseils. Si l'élève peut attendre le retour de ses parents, il est gardé à l'infirmierie ; s'il part avec un service d'urgence (pompiers ou ambulance) une assistante sanitaire accompagne l'enfant lorsque les parents ne sont pas encore arrivés à l'école.

Les parents sont toujours prévenus par téléphone en cas de :

- Choc violent à la tête car cela entraîne une surveillance
- Grosse bosse ou plaie profonde
- Choc avec douleur entraînant une immobilisation d'un membre (bras ou jambe) / suspicion de foulure ou fracture ou entorse
- Choc au niveau de la bouche avec coup sur les dents

En cas de maladie, les parents sont appelés :

- En cas de douleur intense (maux de tête, de ventre, d'oreille)
- En cas d'épidémie avec vomissement, diarrhée et forte fièvre
- S'il y a prise de médicament prévue par le PAI

Tous les soins prodigués sont consignés dans le cahier de l'infirmierie et lorsqu'il y a une surveillance parentale à assurer, un document écrit est remis à l'enfant pour ses parents.

En cas d'absence des AS (assistante sanitaire), la directrice gère les accidents et les malades qui attendent leurs parents dans le préau.

En cas d'absence des AS et de la directrice, ce sont les professeurs de service de cour qui gèrent les accidents et les malades restent dans leur classe avec leur enseignant en attendant l'arrivée des parents. Si un accident grave requiert la présence d'un adulte en attendant les secours, Madame De Azevedo ou Madame Budisavljevic reste avec l'enfant jusqu'à son départ pour l'hôpital.

3- Organisation de l'accueil des élèves en cas de grève

La directrice informe l'inspection et la municipalité du nombre d'enseignants grévistes au moins 48h avant la grève. L'école assure l'accueil des élèves si le nombre prévisionnel de grévistes est inférieur à 25%. La commune assure le service d'accueil si le taux prévisionnel de grévistes est supérieur ou égal à 25% des enseignants

Les familles sont informées via les cahiers de correspondance et les affichages de la mise en place d'un SMA (service minimum d'accueil)

La directrice organise l'accueil des élèves, le service des enseignants (surveillance de cour, des entrées et sorties) et donne les effectifs des classes grévistes au cuisinier. Si elle est elle-même gréviste, elle donne accès aux fiches de renseignements des élèves et reste joignable en cas de problème.

Chaque enseignant non gréviste est responsable de ses élèves. En cas d'accident, c'est lui qui gère la situation tandis que les autres enseignants prennent en charge ses élèves.

Les associations de parents demandent s'il serait possible de prévoir un accueil des élèves après le SMA à 16h jusqu'à 17h30 puis à l'accueil détente si besoin comme cela peut se faire en maternelle : madame Santos Nunes

répond qu'il est difficile de recruter du personnel disponible une journée en 48h et que le temps de travail de ces vacataires ne peut excéder 7h sans pose.

4- La fête de l'école

Dans le cadre de vigipirate, l'équipe enseignante a souhaité préserver pour la majorité des classes un temps de rencontre avec les familles en fin d'année scolaire : la coopérative scolaire organisera donc des portes ouvertes en trois temps le samedi 27 juin de 9h à 12h.

De leur côté, les associations de parents d'élèves organiseront une fête de 11h30 à 15h. L'APEV indique que les délais de préparation de cette fête ont été très courts cette année et que les parents impliqués sont moins nombreux.

Planning des rencontres avec les parents :

- Les CP : accueil dans les classes le samedi 27 juin à 11h (ouverture des portes de l'école de 11h à 11h15)
- Les UPE2A/CE2B : spectacle dans le préau de l'école le mardi 30 juin à 19h15. (ouverture des portes de 19h15 à 19h30)
- Le CM1 A/ CM2A : exposition dans le préau le samedi 27 juin à 10H (ouverture des portes de l'école de 10h à 10h15)
- Le CM1 B : spectacle de danse à cœur de ville le lundi 29 juin à 19h avec l'intervenante danse
- Le CM1C : spectacle sportif et musical dans le préau de l'école le lundi 22 juin à 18H30 (ouverture des portes de l'école de 18h30 à 18h40)
- Les CM2C/B : diffusion d'une vidéo sur la classe de neige et présentation du dessin animé créé par les CM2B le 27 juin à 9h (ouverture des portes de l'école de 9h à 9h15)

5- Bilan de l'absentéisme

L'absentéisme a été légèrement moins élevé cette année avec un taux de 2.66% contre 2.86% en 2013/2014 (de septembre à mai)

Décembre, Janvier, Février ont été des mois d'épidémie avec un taux d'absentéisme plus important 3.35/3.05/3.65%

La directrice rappelle aux familles que lorsqu'un enfant est absent, il faut annoncer son absence par téléphone à l'école le matin même surtout lorsque l'enfant vient seul à l'école. C'est aussi valable quand l'enfant ne revient pas l'après midi et que cela n'était pas prévu.

Elle remercie également les familles qui ont davantage respecté cette demande inscrite dans le règlement intérieur de l'école. L'absentéisme pour motif de fatigue le mercredi et jeudi matin a augmenté cette année du fait des nouveaux rythmes scolaires.

En mai, les séries de ponts ont entraîné davantage d'absentéisme pour des réunions de famille : l'année prochaine le pont de l'ascension sera dans les congés prévus par l'Education Nationale. Les associations demandent si le centre de loisirs sera ouvert le vendredi 6 mai 2016 mais madame Rouger ne peut pas encore répondre à cette question. Beaucoup trop d'absences sont annoncées fin juin ce qui fera augmenter le taux d'absentéisme du 3^{ème} trimestre.

6- Bilans scolaires de cette première année de nouveaux rythmes

Les enseignants n'ont pas relevé de différences de résultats scolaires avec les années précédentes ; le bénéfice du mercredi matin de classe est minoré par une fatigue importante dès le jeudi après midi, puisque les journées de classe sont à environ une demi-heure près quasiment aussi longue que l'année dernière.

7- Les travaux

Les fenêtres du 2^{ème} seront changées cet été. L'école renouvelle ses demandes de stores du RDC (29.6° dans les classes vendredi 5 juin après midi), de WC handicapés, de rampe d'accès à l'entrée de l'école et d'ascenseur.

La municipalité annonce qu'elle va dans un premier temps poser au RDC des films anti-UV moins onéreux que les

stores : si les relevés de températures ne révèlent pas d'amélioration, des stores seront proposés au budget 2016. L'accès aux personnes handicapées est prévu dans le cadre du plan handicap de la ville et se fera progressivement.

8- La photo de classe

Si l'OCCE accepte, l'école passera commande des photos scolaires à un nouveau photographe qui propose un système d'achat en ligne. Les familles passeront leurs commandes sur internet et régleront par CB : il n'y a donc plus de circulation d'argent dans l'école et les choix de commandes seront plus nombreux (fond, formats, objets dérivés, et surtout achat du fichier numérique pour posséder la photo de ses enfants).

Comme dans l'ancien système, la directrice fixera les prix des photos et suivra les achats. Les règlements devront se faire sur le compte Bred OCCE de la coopérative de l'école. Le règlement par chèque sera toujours possible pour les familles ne souhaitant pas faire d'achat en ligne et la coopérative continuera ses actions de solidarité pour les enfants n'ayant pas les moyens d'acheter la photo de classe. L'APEV interroge la nécessité de proposer des photos individuelles : la directrice rappelle qu'elles ne sont pas obligatoires et que les familles sont invitées avant l'arrivée du photographe à nous faire part de leurs souhaits.

9- La rentrée 2015/2016

Deux enseignants, madame Chevalier et Monsieur Cailhol nous quittent et partent à la retraite. Madame Charret et Monsieur Dumas nous quittent également pour rejoindre une autre école. Nous accueillerons donc 4 nouveaux enseignants.

La structure de l'école avec 3 classes par niveau sera reconduite : les prévisions sont à ce jour de 27 élèves par classe en CP, 28 en CE1, 25 en CE2, 27 en CM1 et 26 en CM2. Ces chiffres vont évoluer à la hausse d'ici la rentrée avec notamment l'accueil des nouveaux élèves en UPE2A.

Notre UPE2A fonctionnera à nouveau à mi-temps : notre demande de plein temps n'a pas abouti malgré la prise en charge et le suivi de 42 élèves par madame Reure sur ses deux écoles de rattachement.

La réunion d'accueil des parents des futurs CP est prévue le mardi 23 juin à 18h15 dans le préau de l'école : dans le contexte de Vigipirate, ces nouveaux parents devront se présenter avec une invitation remise par les services de la mairie chargés des inscriptions à l'école élémentaire.

Un stage de remise à niveau RAN aura lieu du 24 au 28 août 2015 à l'école Passeleu : ce stage gratuit proposé aux élèves de CM a pour objectif de travailler des compétences non acquises ou en cours d'acquisition. 12 élèves y participeront.

Le groupe scolaire élémentaire de l'Est gardera ses deux assistantes sanitaires et Monsieur le Maire maintiendra les intervenants municipaux dans les écoles : un nouvel intervenant musique sera recruté pour remplacer Alice Lechartier qui quitte ses fonctions.

La rentrée scolaire des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre à 8h45 pour les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 et entre 9h30 et 10h pour les CP.

A la rentrée scolaire 2015, les consignes vigipirate ne nous permettront pas de laisser entrer les familles des enfants du CE1 au CM2 dans l'école le 1^{er} septembre : chaque élève entrera seul et devra venir avec un mot écrit spécifiant son emploi du temps de la journée (cantine, étude, garderie du soir)

Les listes des classes seront affichées le 31 août vers 16h à la porte de l'école.

Madame Delcayre, remercie l'ensemble des membres du conseil d'école.

Isabelle Antchandiet,
secrétaire de séance

Florence Delcayre,
présidente du Conseil d'école

